



*Championnat de France Féminin
Match Racing 2012
26 au 28 Octobre*

AVIS DE COURSE

Version modifiée du 8 octobre 2012



1 ORGANISATEUR

L'autorité organisatrice (AO) l'APCC Voile Sportive en accord avec la Fédération Française de Voile – Département Habitable et la Commission Nationale Match Racing.

APCC VOILE SPORTIVE

Web: www.apccvoilesportive.com

Siège social: 1 rue de la Noé BP 92101 - 44321 Nantes cedex3

Yacht Club: Port de plaisance - 44380 Pornichet

Tel : 09 53 35 88 51 / 06 60 67 15 99

Fax : 09 58 35 88 51

2 LIEU ET DATE

L'épreuve « Championnat de France Féminin de Match Racing 2012 » aura lieu à Pornichet, Port de Plaisance du 26 au 28 Octobre 2012.

3 GRADE DE L'EPREUVE

Pour cette épreuve, le grade 3 a été demandé à l'ISAF. Ce grade peut être modifié par les membres du sous-comité « Match Race Rankings » de l'ISAF. Quand il y a de bonnes raisons de le faire, l'épreuve peut être regradée.

4 PROGRAMME PREVISIONNEL

Ouverture du secrétariat de course à partir du **Vendredi 26 octobre à 12h30, sur le Port de plaisance de Pornichet.**

Possibilité d'entraînement le vendredi 26 Octobre de 14h00 à 17h00.

Entraînement ouvert et libre sur demande individuelle en contactant : Christophe GUENA

☎ 06 60 67 15 99 - Fax: 09 58 35 88 51

mail : christophe@apcc-voilesportive.com

Vendredi 26 octobre	12h30 à 18h00 14h00 à 15h30 15h30 à 17h00	Confirmation des inscriptions, pesée des équipages et remise des IC Phase entraînement groupe A Phase entraînement groupe B
Samedi 27 octobre	7h45 8h30 9h30 20h00	Confirmation des inscriptions pesée des équipages et remise des IC Briefing à la l'APCC Premier signal d'attention Débriefing à suivre après retour à terre à l'APCC Inauguration et cocktail de bienvenue à l'APCC
Dimanche 28 Octobre	9h00 9h30 20h00	Briefing à l'APCC Premier signal d'attention Débriefing à suivre après retour à terre à l'APCC Diner des équipages

L'heure limite pour le dernier signal d'attention le Dimanche 28 octobre est fixée à 17h00.

La cérémonie de clôture se déroulera le 28 octobre à 17h à l'APCC.

5 CONDITIONS D'ADMISSION

a) Défis sélectionnés

Le Championnat de France Féminin de Match Racing est ouvert:

- aux barreuses françaises invitées par la Commission National Match Racing en accord avec l'AO

b) Le nombre d'équipages invités ou sélectionnés sera de 12 au maximum.

c) Chaque barreuse doit avoir son numéro d'identification ISAF en ayant pris soin, au préalable, de s'inscrire sur le site www.sailing.org/isafsailor.

Les barreuses fourniront à l'Autorité Organisatrice leur « ISAF Sailor ID » à la confirmation d'inscription.

6 INSCRIPTIONS

a) Les équipages féminins souhaitant participer au Championnat de France Féminin de Match Racing, devront formuler **avant le 11 octobre 2012**, une demande d'invitation auprès de la Commission Nationale Match Racing de la FFVoile.

Ces demandes sont à envoyer par mail à l'organisateur : contact@apcc-voilesportive.com et copie au Département Habitable de la FFVoile : habitable@ffvoile.fr

b) Les dossiers d'inscription des **barreuses sélectionnées par la CNMR** devront être envoyés au plus tard le **16 octobre 2012** à l'APCC.

c) Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France Féminin de Match Racing :

- formulaire d'inscription ci-joint
- chèque de garantie de participation : **380 €(obligatoire à joindre dans ce dossier inscription)**
- **chèque frais de constitution de dossier (coût inscription) : 220 €**
- le chèque de caution matériel : **1 500 €**

Les chèques de frais de constitution de dossier et de garantie de participation sont à libeller à l'ordre de l'APCC Voile Sportive.

Le chèque de caution est à libeller à l'ordre de : « APCC Voile Sportive »

Les dossiers sont à faire parvenir à :

APCC Voile Sportive

Yacht Club – Port de Plaisance – 44 380 Pornichet

d) Pièces à présenter le premier jour de l'épreuve :

- La licence FFVoile de chaque équipière (avec le tampon médical) ou avec un certificat médical de non contre indication de la pratique sportive de la voile datant de moins d'un an.
- Autorisation parentale pour les mineurs.

7 REGLES APPLICABLES

7.1 La régata sera régie par :

a) Les « règles » telles que définies dans les Règles de course à la voile (RCV), incluant l'Annexe C.

b) Les règles d'utilisation des bateaux (IC annexe C), qui s'appliquent également aux courses d'entraînement et aux courses sponsorisées. Les règles de classe ne s'appliqueront pas.

c) Le règlement qui régit l'épreuve.

8 BATEAUX ET VOILES

a) L'épreuve se court sur des « J 80 ».

b) Les bateaux seront fournis avec 1 GV, 1 solent et 1 spinnaker asymétrique.

c) Les bateaux seront attribués selon la grille de départ.

d) Les éventuels dommages ou perte sur ce matériel seront facturés aux concurrents. Aucune réclamation relative au matériel ne sera admise.

9 EQUIPAGE

- a) Pour les équipages le nombre de personnes à bord sera de **4** membres ou **5** membres pour les équipages dont l'ensemble des équipières est âgé de 20 ans et moins (né après le 31 décembre 1991).
- d) Poids total maximum **272kg**.
- e) Tout changement d'équipière ou de barreuse devra recevoir l'accord du Président de Jury.

10 SYSTEME DE COURSE ET FORMULE DE CLASSEMENT

Le classement selon l'annexe C des RCV 2009/2012 s'effectuera sur le principe de rencontres en Round Robin, ½ finale et finale. L'organisation se réserve le droit d'adapter le format en fonction des conditions météorologiques.

11 PARCOURS

Le parcours est du type Match Racing (2 près – 2 vent arrière) situé devant le port de plaisance de Pornichet.

12 PUBLICITE

(a) Les bateaux et leur équipement étant fournis par l'Autorité Organisatrice, la Régulation 20.4.1.3 du Code de publicité ISAF s'appliquera. Chaque bateau sera tenu d'arborer la publicité telle que fournie par l'Autorité Organisatrice.

(b) Les concurrentes peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels.

(c) Les concurrentes ne seront pas autorisées à réclamer pour des infractions aux règles spécifiques à la publicité (modifie RCV 60.1)

13 RESPONSABILITE

Toutes les concurrentes participant à cette épreuve le font à leurs propres risques. L'Autorité Organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de perte, dommage, blessures ou inconvénient, quelle qu'en soit la cause.

14 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour les hébergements, une fiche de renseignement est jointe avec cet avis de course. Elle est également disponible sur le site officiel de l'évènement : c'est http://www.ffvoile.fr/CF_MRF

CHAMPIONNAT FRANCE FEMININ MATCH RACING

APCC VOILE SPORTIVE

Du 26 au 28 octobre 2012

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom du Club représenté..... Ligue :

Nom du Président :

Adresse du Club :

Tél : Fax : @mail

Coordonnées du responsable de bord (skipper)

Nom / Prénom :@mail :

Adresse :

Tél : Fax : Mobile :

COMPOSITION EQUIPAGE

	NOM	PRENOM	N° Licence	CLUB	POIDS	N° ISAF
BARREUSE						
EQUIPIERE						
EQUIPIERE						
EQUIPIERE						
EQUIPIERE (si équipage moins 20 ans)						

Poids total maximum: **272 kg**

Garantie de participation (**obligatoire à joindre dans ce dossier d'inscription**) : **380 Euros**

Frais de constitution de dossier : **220 Euros** (au moment de la confirmation d'inscription le 26 ou 27 octobre 2012)

Caution Matériel : **1 500 Euros** (au moment de la confirmation d'inscription le 26 ou 27 octobre 2012)

Adresse retour inscription avant le 16 octobre 2012 :

APCC Voile Sportive

Yacht Club

Port de Plaisance

44 3380 Pornichet